

DÉPARTEMENT

PUY-DE-DÔME

EPCI :

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME

Effectif du conseil
syndical

144

Élection des membres du
bureau (Président, des
vice-présidents et autres
membres)

PROCÈS-VERBAL

Nombre de conseillers
en exercice

144

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU PREFECTURE DU PUY-DE-DOME

16 JUIN 2026

BUREAU DU COURRIER

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de juin.

à dix-huit heures zéro minutes, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme

Étaient présents les délégués suivants :

TOURLONIAS Vincient	NIAY Edwige	BOUCHET Hervé
PINTE Emmanuel	PILLON Stéphane	GENTEUIL Bruno
GRASSET Lydia	VOISIN Thierry	COUDUN Laurent
LABUSSIÈRE Jean-Marc	BOUCHEIX Patrick	FRITEYRE Lilian
MULLE Kévin	ARCHENY Danièle	HERITIER Roland
MONGHEAL Jean-Luc	FAYOLLE Séverine	ROSSIGNOL Dominique
BOURDOULEIX Roger	JARLIER Dominique	PIREYRE Jérôme
RUEL Pierre-Michel	FRUCHART Jean-Luc	FAURE Philippe
DONNAT Nicolas	NEDELLEC Jean-Yves	DE MONTETY Louis
LAPICIERE Stéphanie	VATIN Thierry	PLANEIX Frédéric
SOLVIGNON Yves	MORIN Sébastien	PONTRUCHER Bruno
GRENET Daniel	CHANELLE Pierre	GUITTARD Antoine
POUMEROL Christel	PENY Mathieu	STANISLAS Anne-Laure
MALINAUD Hugues	LEROY Anthony	LONCHAMBON Christian
MARTIN Isidro	REBEYRE Sabine	ROYET Céline
BANNIER Dominique	BARRASSON Bernard	LOPEZ Argimiro
MARTEL Daniel	MEDARD François	LARDANS Jacques
BROCHARD Claude	CHAMBONET Olivier	PLANEIX Yvon
BONNET Grégory	AMADIEU Jocelyn	SAVY Philippe
LOPEZ Bruno	CAILLOUX Luc	PICARD Loïc
DUGAT Jacques	BRUGIERE Éric	CROZET Elisabeth
CHASSAGNE Nathan	GIRARD Jean-Baptiste	MILLET Arnaud
THOMAS Freddy	SERVIER Pascal	DURAND Jean-Paul
GOURBEYRE Bernard	FLEURY Alexandre	SOUCHAL Catherine
MEUNIER Gautier	BRUN Éric	LACQUIT Véronique
CALCHERA Eric	DESCOLLONGES Maxim	THURET Noël
GAUMET Jérôme	DURIN Sylvain	DE GUERINES Bertrand
DELAGE Moïse	SAUVAGE Philippe	CARRIAS Marc
ROUX Francis	GAYET David	COUTADEUR Patricia
ABELARD Nathalie	DAIN Denis	COMBES Didier
DEAT Dominique	ROUSSY Raphaël	MAGNOUX André
BARILLET Christophe	CARETTE Johan	TILLIE Antoine
CHANSARD Gérard	PERRET Jean-Philippe	MEYER Jean-François
SAUX Marion	GUILLAUME Stéphane	EPINAT Paul
GIRAL Thomas	MANRESA Jean-Luc	BEAL Sandrine
BODINAT Louis-Emmanuel		

Absents¹: ALVAREZ David, AMEIL Pascale, BALISONI Daniel, BERGAMI Gilles, BOUET-BARICAULT Thomas, BUSSUIERE Claire, CERRAJERO Julien, CHAMALET Jérôme, CHANELLE Pierre, CHAUFFAUT Marie, CHAUVET Jean-Louis, CLIGNAC Jean-Louis, COL Jean-Louis, COSTE Catherine, DAVID Marie, DE FREITAS Eric, DUBOISSET Etienne, FERNANDES Afonso, FRANCK Hugo, FRENETTE Bruno, GAY Lionel, GRENET Daniel, JARLIER Marie-Anne, KERGUEN Kévin, LAPORTE Cécile, LAZEWSKI René, LECLERCQ Isabelle, MERCADIER Michel, MONCELON Jean-Noël, PONTRUCHER Bruno, POYET Frédéric, RAMON Yves, RAY Raïssa, SALESSE Vincent, THABEAU Didier, THOMAS Florence, VIRIOT Jean-Claude, ZABARDI Diane

1. Installation des conseillers communautaires (ou métropolitains) ou des délégués

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur GOUTTEBEL Sébastien, président sortant de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jean-Yves NEDELLEC a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

Monsieur CARRIAS Marc reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge des membres présents du comité syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du comité, a dénombré 106 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau :

Le comité syndical a désigné deux assesseurs au moins :

Monsieur BODINAT Louis -Emmanuel et Monsieur Antoine TILLIE

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Le vote s'est déroulé par vote électronique de la société Quizz-Box avec le système de vote électronique Vote-Box

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Nombre d'abstention 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... 108
- f. Majorité absolue ² 55

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRASSON Bernard	1	Un
COUDUN Laurent	45	Quarante-cinq
PERRET Jean-Philippe	37	Trente-sept
SAUX Marion	25	Vingt-cinq

¹ Préciser s'ils sont excusés.

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre d'abstention 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 111
- f. Majorité absolue ³ 56

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRASSON Bernard	1	Un
COUDUN Laurent	52	Cinquante-deux
PERRET Jean-Philippe	39	Trente-neuf
SAUX Marion	19	Dix-neuf

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre d'abstention 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 110
- f. Majorité absolue ⁵ 56

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COUDUN Laurent	61	Soixante et un
MILLET Arnaud	14	Quatorze
PERRET Jean-Philippe	34	Trente-Quatre
SAUX Marion	14	Quatorze

2.7. Proclamation de l'élection du président

Monsieur Laurent COUDUN a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Laurent COUDUN élu président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 7 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le comité syndical a fixé à 9 le nombre des vice-présidents du conseil.

³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 6
- d. Nombre d'abstention 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 102
- f. Majorité absolue ⁶ 52

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PERRET Jean-Philippe	1	Un
PINTE Emmanuel	43	Quarante-trois
ROUX Francis	58	Cinquante-huit

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur ROUX Francis a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 10
- d. Nombre d'abstention 7
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 95
- f. Majorité absolue ⁷ 48

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ABELARD Nathalie	1	Un
BONNET Grégory	90	Quatre-vingt-dix
COUTADEUR Patricia	1	Un
DURIN Sylvain	1	Un
PINTE Emmanuel ⁸	2	Deux

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur BONNET Grégory a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre d'abstention 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 109
- f. Majorité absolue ⁸ 55

⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARILLET Christophe	1	Un
CANALES Marion	2	Deux
CERRAJERO Julien	34	Trente-Quatre
POUMEROL Christel	1	Un
SAUX Marion	71	Soixante et onze

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Madame SAUX Marion a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 112 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 5 -----
- d. Nombre d'abstention 1 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 106 -----
- f. Majorité absolue ⁹ 54 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ABELARD Nathalie	57	Cinquante-sept
CHANSARD Gérard	17	Dix-sept
GAYET David	32	Trente-deux

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Madame ABELARD Nathalie a été proclamée quatrième vice-présidente et immédiatement installée.

3.5. Élection du cinquième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 112 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3 -----
- d. Nombre d'abstention 1 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 108 -----
- f. Majorité absolue ¹⁰ 55 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CALCHERA Eric	44	Quarante-quatre
DURAND Jean-Paul	31	Trente et une
PINTE Emmanuel	32	Trente-deux
PIREYRE Jérôme	1	Un

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹¹

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 112 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3 -----
- d. Nombre d'abstention 0 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 109 -----
- f. Majorité absolue ¹² 55 -----

⁹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AMADIEU Jocelyn	1	Un
CALCHERA Eric	47	Quarante-sept
DE GUERINES Bertrand	1	Un
DURAND Jean-Paul	27	Vingt-sept
PINTE Emmanuel	32	Trente-deux
PIREYRE Jérôme	1	Un

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre d'abstention 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 108
- f. Majorité relative.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CALCHERA Eric	53	Cinquante-trois
DURAND Jean-Paul	23	Vingt-trois
FAURE Philippe	1	Un
PINTE Emmanuel	31	Trente et un

3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Monsieur CALCHERA Éric a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre d'abstention 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 111
- f. Majorité absolue ¹⁴ 56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CROZET Elisabeth	48	Quarante-huit
GAUMET Jérôme	1	Un
GENTEUIL Bruno	6	Six
NIAY Edwige	50	Cinquante
PINTE Emmanuel	6	Six

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 112
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre d'abstention 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 111
- f. Majorité absolue ¹⁶ 56

¹³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁵ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CROZET Elisabeth	45	Quarante-cinq
GENTEUIL Bruno	4	Quatre
NIAY Edwige	58	Cinquante-huit
PINTE Emmanuel	4	Quatre

3.6.3. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Madame NIAY Edwige a été proclamée sixième vice-présidente et immédiatement installée.

3.7. Élection du septième vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 112 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 2 -----
- d. Nombre d'abstention 1 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 109 -----
- f. Majorité absolue ¹⁷ 55 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRASSON Bernard	13	Treize
CANALES Marion	1	Un
CERRAJERO Julien	21	Vingt et une
DURAND Jean-Paul	1	Un
FRUCHART Jean-Luc	16	Seize
LABUSSIÈRE Jean-Marc	22	Vingt-deux
MORIN Sébastien	35	Trente-cinq

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁸

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 112 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 2 -----
- d. Nombre d'abstention 2 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 108 -----
- f. Majorité absolue ¹⁹ 55 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRASSON Bernard	10	Treize
CANALES Marion	2	Deux
CERRAJERO Julien	15	Quinze
CROZET Elisabeth	1	Un
DURAND Jean-Paul	1	Un
FRUCHART Jean-Luc	16	Seize
LABUSSIÈRE Jean-Marc	21	Vingt et un
MORIN Sébastien	42	Quarante-deux

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁰

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 112 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3 -----

¹⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁸ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²⁰ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

d. Nombre d'abstention 2

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 107

f. Majorité relative.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRASSON Bernard	5	Cinq
CANALES Marion	1	Un
CERRAJERO Julien	13	Treize
CROZET Elisabeth	1	Un
DURAND Jean-Paul	1	Un
FRUCHART Jean-Luc	16	Seize
LABUSSIÈRE Jean-Marc	20	Vingt
MORIN Sébastien	50	Cinquante

3.7.4. Proclamation de l'élection du septième vice-président

Monsieur MORIN Sébastien a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8. Élection du huitième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants 112

c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 2

d. Nombre d'abstention 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 110

f. Majorité absolue ²¹ 56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ABELARD Nathalie	1	Un
FRITEYRE Lilian	81	Quatre-vingt un
GENTEUIL Bruno	12	Douze
HERITIER Roland	15	Quinze
LONCHAMBON Christian	1	Un

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Monsieur FRITEYRE Lilian a été proclamé(e) huitième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.9. Élection du neuvième vice-président

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants 112

c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 9

d. Nombre d'abstention 2

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 101

f. Majorité absolue ²² 51

²¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CROZET Elisabeth	10	Dix
DAVID Marie	1	Un
DURIN Sylvain	1	Un
GENTEUIL Bruno	34	Trente-quatre
GIRAL Thomas	24	Vingt-quatre
GUILLAUME Stéphane	1	Un
LABUSSIÈRE Jean-Marc	25	Vingt-cinq
LONCHAMBON Christian	2	Deux
PENY Mathieu	2	Deux
ROUSSY Raphaël	1	Un

3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²³

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 112 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 7 -----
- d. Nombre d'abstention 3 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 102 -----
- f. Majorité absolue ²⁴ 52 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CROZET Elisabeth	3	Trois
GENTEUIL Bruno	41	Quarante et un
GIRAL Thomas	24	Vingt-quatre
HERITIER Roland	1	Un
LABUSSIÈRE Jean-Marc	25	Vingt-cinq
LONCHAMBON Christian	2	Deux
NEDELLEC Jean-Yves	1	Un
PENY Mathieu	1	Deux
PINTE Emmanuel	1	Un
POUMEROL Christel	1	Un
ROUSSY Raphaël	2	Deux

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁵

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 112 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 5 -----
- d. Nombre d'abstention 3 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 104 -----
- f. Majorité relative -----

²³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²⁵ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CARETTE Johan	1	Un
CROZET Elisabeth	3	Trois
CHANELLE Pierre	1	Un
GENTEUIL Bruno	44	Quarante-quatre
GIRAL Thomas	23	Vingt-trois
LABUSSIÈRE Jean-Marc	24	Vingt-quatre
LONCHAMBON Christian	2	Deux
PENY Mathieu	1	Un
PINTE Emmanuel	1	Un
PLANEIX Yvon	1	Un
POUMEROL Christel	1	Un
ROUSSY Raphaël	2	Deux

3.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

Monsieur GENTEUIL Bruno a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.16. Élection du membre du bureau n°1

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.16.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre d'abstention 7
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 90
- f. Majorité absolue ²⁶ 46

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRASSON Bernard	88	Quatre-vingt huit
ABELARD Nathalie	2	Deux

3.16.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°...

Monsieur BARRASSON Bernard a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.17. Élection du membre du bureau n°2

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.17.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre d'abstention 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 95
- f. Majorité absolue ²⁷ 48

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ABELARD Nathalie	2	Deux
LEROY Anthony	93	Quatre-vingt treize

²⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.17.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°2

Monsieur LEROY Anthony a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.18. Election du membre du bureau n°3

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.18.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre d'abstention 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 94
- f. Majorité absolue ²⁸ 48

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ABELARD Nathalie	2	Deux
LONCHAMBON Christian	92	Quatre-vingt douze

3.18.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°3

Monsieur LONCHAMBON Christian a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.19. Election du membre du bureau n°4

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.19.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 9
- d. Nombre d'abstention 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 86
- f. Majorité absolue ²⁹ 44

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHANSARD Gérard	84	Quatre-vingt quatre
FRITEYRE Lilian	1	Un
SOLVIGNON Yves	1	Un

3.19.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°3

Monsieur CHANSARD Gérard a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.20. Election du membre du bureau n°5

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre d'abstention 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 97
- f. Majorité absolue ³⁰ 49

²⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²⁹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARILLET Christophe	95	Quatre-vingt quinze
FAYOLLE Séverine	1	Un
PONTRUCHER Bruno	1	Un

3.20.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°5

Monsieur BARILLET Christophe a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.21. Élection du membre du bureau n°6

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Nombre d'abstention 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 95
- f. Majorité absolue ³¹ 48

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESCOLLONGES Maxim	23	Vingt-trois
DURAND Jean-Paul	40	Quarante
LACQUIT Véronique	23	Vingt-trois
RAY Raïssa	1	Un

3.21.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 6
- d. Nombre d'abstention 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 95
- f. Majorité absolue ³² 48

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHANSARD Gérard	1	Un
DESCOLLONGES Maxim	18	Dix-huit
DURAND Jean-Paul	49	Quarante-neuf
LACQUIT Véronique	26	Vingt-six
GAY Lionel	1	Un

3.21.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°6

Monsieur DURAND Jean-Paul a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.22. Élection du membre du bureau n°7

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.22.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

³⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

b. Nombre de votants	101	-----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)	5	-----
d. Nombre d'abstention	2	-----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	94	-----
f. Majorité absolue ³³	48	-----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GIRARD Jean-Baptiste	92	Quatre-vingt douze
JARLIER Marie-Anne	1	Un
LACIPIERE Stéphanie	1	Un

3.23.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°7

Monsieur GIRARD Jean-Baptiste a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.23. Élection du membre du bureau n°8

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.23.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0	-----
b. Nombre de votants	101	-----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)	4	-----
d. Nombre d'abstention	2	-----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	95	-----
f. Majorité absolue ³⁴	48	-----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AMADIEU Jocelyn	1	Un
ARCHENY Danièle	2	Deux
BODINAT Louis-Emmanuel	1	Un
BOYER Cédric	1	Un
LACIPIERE Stéphanie	1	Un
NEDELLEC Jean-Yves	89	Quatre-vingt-neuf

3.23.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°8

Monsieur NEDELLEC Jean-Yves a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.24. Élection du membre du bureau n°9

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.24.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0	-----
b. Nombre de votants	101	-----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)	3	-----
d. Nombre d'abstention	0	-----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	98	-----
f. Majorité absolue ³⁵	49	-----

³³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AMADIEU Jocelyn	93	Quatre-vingt-treize
AMEIL Pascale	1	Un
LACIPIERE Stéphanie	2	Deux
VATIN Thierry	2	Deux

3.24.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°9

Monsieur AMADIEU Jocelyn a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.25. Élection du membre du bureau n°10

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.25.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 8
- d. Nombre d'abstention 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 91
- f. Majorité absolue ³⁶ 46

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CROZET Elisabeth	88	Quatre-vingt-huit
DE GUERINES Bertrand	2	Deux
LECLERCQ Isabelle	1	Un

3.25.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°10

Madame CROZET Elisabeth a été proclamée membre du bureau et immédiatement installée.

3.26. Élection du membre du bureau n°11

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.26.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 101
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Nombre d'abstention 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 96
- f. Majorité absolue ³⁷ 48

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GRASSET Lydia	1	Un
GUILLAUME Stéphane	69	Soixante-neuf
JARLIER Marie-Anne	1	Un
MANRESA Jean-Luc	25	Vingt-cinq

3.26.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°11

Monsieur GUILLAUME Stéphane a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

³⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.27. Élection du membre du bureau n°12

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.27.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 101 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 5 -----
- d. Nombre d'abstention 2 -----
- d1. N'a pas pris part au vote 1 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 93 -----
- f. Majorité absolue ³⁸ 47 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FAYOLLE Séverine	1	Un
FRANCK Hugo	1	Un
LOPEZ Bruno	1	Un
MARTIN Isidro	2	Deux
POYET Frédéric	42	Quarante-deux
ROSSIGNOL Dominique	45	Quarante-cinq
SOLVIGNON Yves	1	Un

3.27.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 101 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 4 -----
- d. Nombre d'abstention 2 -----
- d1. N'a pas pris part au vote 1 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 94 -----
- f. Majorité absolue ³⁹ 47 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MARTIN Isidro	1	Un
PILLON Stéphane	1	Un
PLANEIX Yvon	1	Un
POYET Frédéric	38	Trente-huit
ROSSIGNOL Dominique	52	Cinquante-deux
SOLVIGNON Yves	1	Un

3.27.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°12

Monsieur ROSSIGNOL Dominique a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.28. Élection du membre du bureau n°13

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.28.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 101 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 2 -----
- d. Nombre d'abstention 2 -----

³⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³⁹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 97 -----
f. Majorité absolue ⁴⁰ 49 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ABELARD Nathalie	1	Un
DELAGE Moïse	1	Un
DUGAT Jacques	94	Quatre-vingt- quatorze
MANRESA Jean-Luc	1	Un

3.28.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°13

Monsieur DUGAT Jacques a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.29. Élection du membre du bureau n°14

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.29.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
b. Nombre de votants 101 -----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 14 -----
d. Nombre d'abstention 12 -----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 75 -----
f. Majorité absolue ⁴¹ 38 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DELAGE Moise	1	Une
DURIN Sylvain	68	Soixante-huit
GRENET Daniel	1	Une
JARLIER Marie-Anne	1	Une
LONCHAMBON Christian	1	Une
MILLET Arnaud	1	Une
PINTE Emmanuel	2	Deux

3.29.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°14

Monsieur DURIN Sylvain a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé

3.30. Élection du membre du bureau n°15

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.30.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
b. Nombre de votants 101 -----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 4 -----
d. Nombre d'abstention 0 -----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 97 -----
f. Majorité absolue ⁴² 49 -----

⁴⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DELAGE Moise	1	Un
DE GUERINES Louis	90	Quatre-vingt dix
DE MONTETY Louis	2	Deux
LONCHAMBON Christian	1	Un
LOPEZ Argimiro	1	Un
LOPEZ Bruno	1	Un
RAY Raïssa	1	Un

3.30.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 15

Monsieur DE GUERINES Louis a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé

3.31. Élection du membre du bureau n° 16

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.31.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 101 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3 -----
- d. Nombre d'abstention 1 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 97 -----
- f. Majorité absolue ⁴³ 49 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARCHENY Danièle	1	Un
LABUSSIÈRE Jean-Marc	49	Quarante-neuf
LACIPIÈRE Stéphanie	1	Un
PINTE Emmanuel	46	Quarante-six

3.30.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 16

Monsieur LABUSSIÈRE Jean-Marc a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.32. Élection du membre du bureau n° 17

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.32.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 101 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3 -----
- d. Nombre d'abstention 0 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 98 -----
- f. Majorité absolue ⁴⁴ 50 -----

⁴³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARCHENY Danièle	26	Vingt-six
BRUN Eric	1	Un
DESCOLLONGES Maxim	10	Dix
FRUCHART Jean-Luc	1	Un
GIRAL Thomas	9	Neuf
PILLON Stéphane	10	Dix
PINTE Emmanuel	23	Vingt-six
POYET Frédéric	12	Douze
ROSSIGNOL Dominique	6	Six

3.32.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 101 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3 -----
- d. Nombre d'abstention 0 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 98 -----
- f. Majorité absolue ⁴⁵ 50 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARCHENY Danièle	16	Seize
DESCOLLONGES Maxim	12	Douze
GIRAL Thomas	4	Quatre
PILLON Stéphane	11	Onze
PINTE Emmanuel	38	Trente-huit
POYET Frédéric	9	Neuf
ROSSIGNOL Dominique	7	Sept
ROUSSY Raphaël	1	Un

3.32.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
- b. Nombre de votants 101 -----
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 2 -----
- d. Nombre d'abstention 0 -----
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 99 -----
- f. Majorité relative -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARCHENY Danièle	23	Vingt-trois
DESCOLLONGES Maxim	10	Dix
GIRAL Thomas	3	Trois
PILLON Stéphane	10	Dix
PINTE Emmanuel	38	Trente-huit
POYET Frédéric	8	Huit
ROSSIGNOL Dominique	6	Six
PLANEIX Yvon	1	Un

3.32.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°17

Monsieur PINTE Emmanuel a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

⁴⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.33. Élection du membre du bureau n° 18

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.32.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
b. Nombre de votants 101 -----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 4 -----
d. Nombre d'abstention 0 -----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 97 -----
f. Majorité absolue ⁴⁶ 49 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARCHENY Danièle	33	Trente-trois
DESCOLLONGES Maxim	10	Dix
GIRAL Thomas	14	Quatorze
JARLIER Marie-Anne	1	Un
LEROY Anthony	1	Un
PILLON Stéphane	15	Quinze
PINTE Emmanuel	1	Un
POYET Frédéric	11	Onze
ROSSIGNOL Dominique	11	Onze

3.33.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
b. Nombre de votants 101 -----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3 -----
d. Nombre d'abstention 0 -----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 98 -----
f. Majorité absolue ⁴⁷ 50 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARCHENY Danièle	58	Cinquante-huit
DESCOLLONGES Maxim	9	Neuf
GIRAL Thomas	7	Sept
PILLON Stéphane	14	Quatorze
POYET Frédéric	3	Trois
ROSSIGNOL Dominique	7	Sept

3.33.3. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 18

Madame ARCHENY Danièle a été proclamée membre du bureau et immédiatement installée.

3.34. Élection du membre du bureau n° 19

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.34.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
b. Nombre de votants 100 -----

⁴⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3

d. Nombre d'abstention 3

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 94

f. Majorité absolue ⁴⁸ 48

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESCOLLONGES Maxim	25	Vingt-cinq
GIRAL Thomas	25	Vingt-cinq
GIRARD Jean-Baptiste	1	Un
LEROY Anthony	1	Un
PILLON Stéphane	19	Dix-neuf
POYET Frédéric	23	Vingt-trois

3.34.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants 100

c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 4

d. Nombre d'abstention 3

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 93

f. Majorité absolue ⁴⁹ 47

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESCOLLONGES Maxim	30	Trente
GIRAL Thomas	27	Vingt-sept
GIRARD Jean-Baptiste	1	Un
PILLON Stéphane	17	Dix-sept
POYET Frédéric	18	Dix-huit

3.34.3. Résultats du troisième tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants 100

c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 5

d. Nombre d'abstention 3

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 92

f. Majorité relative.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESCOLLONGES Maxim	35	Trente-cinq
GIRAL Thomas	29	Vingt-neuf
LEROY Anthony	2	Deux
PILLON Stéphane	12	Douze
POYET Frédéric	14	Quatorze

3.34.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 19

Monsieur DESCOLLONGES Maxim a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3.35. Élection du membre du bureau n° 20

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

⁴⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴⁹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.35.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
b. Nombre de votants 100 -----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 6 -----
d. Nombre d'abstention 3 -----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 91 -----
f. Majorité absolue ⁵⁰ 46 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESCOLLONGES Maxim	1	Un
FRUCHART Jean-Luc	1	Un
GIRAL Thomas	45	Quarante-cinq
LACIPIERE Stéphanie	1	Un
LEROY Anthony	1	Un
PILLON Stéphane	19	Dix-neuf
PLANEIX Yvon	1	Un
POYET Frédéric	22	Vingt-deux

3.34.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 -----
b. Nombre de votants 100 -----
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 6 -----
d. Nombre d'abstention 3 -----
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 91 -----
f. Majorité absolue ⁵¹ 46 -----

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AMADIEU Jocelyn	1	Un
DESCOLLONGES Maxim	1	Un
DE MONTETY Louis	2	Deux
GIRAL Thomas	56	Cinquante-six
LONCHAMBON Christian	1	Un
MEUNIER Gautier	1	Un
PLANEIX Yvon	1	Un
PILLON Stéphane	11	Onze
POYET Frédéric	17	Dix-sept

3.35.3. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°20

Monsieur GIRAL Thomas a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

⁵⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁵¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

[illegible]

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le onze juin 2026 à dix heures et trente minutes, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le Président, le doyen d'âge, les assesseurs et le secrétaire.

Laurent COUDUN

Marc CARRIAS

Jean-Yves NEDELLEC

Louis-Emmanuel BODINAT

Antoine TILLIÉ



~~11/11/11~~